



GRAND PRIX DE LA VILLE



**10^{ème} ANNEMASSE BELLEGARDE U17
CADETS**

30 MARS 2025

DOSSIER TECHNIQUE

Consultez les mises à jour et les dernières infos sur www.veloclubannemasse.com



Annemasse-Bellegarde U17 CADETS

30 mars 2025

Le Vélo Club d'Annemasse organise pour la 10^{ème} édition, le dimanche 30 mars pour la course en ligne de 66 km pour les cadets.

Cette épreuve bénéficie de la même structure d'organisation que l'épreuve Elites, à savoir :

- 1 voiture ouvreuse
- 30 motards civils agréés FFC pour la sécurité de l'épreuve
- 7 voitures d'organisation
- 1 camion podium à l'arrivée
- 1 médecin et une ambulance dans la course
- 2 voitures de dépannage neutre
- 1 voiture fin de course

Numéros utiles :

Olivier Paret-Peintre	Président du Vélo Club d'Annemasse	Tel : 06.11.96.09.84
Jean-Louis Michaud	Directeur de l'épreuve	Tel : 06.07.13.55.14
Jacques Tichon	Responsable sécurité moto	Tel : 06.44.10.81.67
Didier Pluvinet-Lagnie	Responsable sécurité à pied	Tel : 07.87.69.18.35
Mr Michel Grosset Janin	Médecin	Tel :

REGLEMENT

Article 1 : L'épreuve ANNEMASSE-BELLEGARDE CADETS est organisée par le Vélo Club d'Annemasse sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Article 2 : L'épreuve est réservée aux athlètes de catégories U17 hommes et U17/U19/OPEN et ACCESS femmes. Elle est inscrite au calendrier régional FFC.

Article 3 : La permanence de départ se tient le dimanche 24 mars à la Maison des Sports à ANNEMASSE Rue Henri Barbusse de **9h00 à 11h15, après l'arrivée retour des transpondeurs au siège du VCA 14 rue des amoureux (derrière la ligne)**

Article 4 : Dépannage est assuré par 2 véhicules neutres de l'organisation. Chaque équipe ayant 5 coureurs partants pourra assurer le dépannage en course.

Article 5 : Radio Tour sur la fréquence 160.550 Mhz **prévoir un chèque de caution de 150€**

Article 6 : Zone de ravitaillement km 39 LA TOUR

Article 7 : **Les concurrents trop attardés (a plus de 15 minutes) seront mis hors course par le collège des arbitres**

Article 8 : Classements, individuel et par équipe

Individuel :	3 premiers U17 Homme
	3 premières U17 Femme
	3 premières U19/OPEN/ACCESS Femme
Equipe :	1 ^{ère} équipe

Classement de la Montagne

5, 3, 2 et 1 points sont attribués à chaque GPM, à savoir :

Chez Padon	km 30,5
Arthaz (Les Echelettes)	km 59,4

Classements des Sprints

5, 3, 2 et 1 points sont attribués à chaque sprint, à savoir :

Reignier	km 7,0
Bonneville	km 21,5

Prix de la Montagne 1 coupe au premier

Classement des sprints 1 coupe au premier

Article 9 : Contrôle antidopage, Dimanche 30 mars, à la Maison des sports, rue Pasteur 74100 ANNEMASSE

Article 10 : Pour le protocole, la première équipe, les 3 premiers du classement individuel, 3 premières U17 femme et 3 premières U19/OPEN/ACCESS femme, le vainqueur du classement de la montagne, le vainqueur du classement des sprints ; doivent se présenter au podium sur la Place des Marchés en tenue de course à 14h00.

Article 11 : Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Course Cadets

De 9h00 à 10h30 :	Permanence a la Maison des sports
10H00	Réunion des Directeurs Sportifs
10h00 à 10h45	Présentation des équipes Place des marchés
11h45	Départ avenue Jules Ferry

PARCOURS COURSE EN LIGNE

ANNEMASSE BELLEGARDE CADETS						
GRAND PRIX DE LA VILLE D'ANNEMASSE						
2025						
SÉCURITÉ	km fait	km à faire	LOCALITES	PRIX	ROUTES	HEURE
	0,0	0,0	ANNEMASSE centre ville départ fictif 2 KM		Avenue Jules Ferry	11 h 45
	0,0	66,0	VETRAY-MONTHOUX carrefour de l'Europe		D1205	11 h 47
	3,6	62,4	ARTHAZ (Les Echelettes)		D202	11 h 50
	7,1	58,9	REIGNIER (Clinique Vétérinaire)	SPRINT 1	D19	11 h 55
	9,3	56,7	REIGNIER, L'Eculaz		D19	11 h 59
	11,1	50,9	CARREFOUR DE BIGAILLE		D 19/D903	12 h 01
	11,8	50,2	SCIENTRIER		D19	12 h 02
	12,7	53,3	ARENTHON		D19/D1203	12 h 04
	18,8	47,2	BONNEVILLE AV Mendes France			12 h 13
	20,0	46,0	BONNEVILLE AV Mozart			12 h 15
	21,6	44,4	BONNEVILLE	SPRINT 2	D1205	12 h 17
	22,8	43,2	LA CÔTE D'HYOT		D1205/D12	12 h 19
	27,8	38,2	FAUCIGNY		D12/C2	12 h 27
	30,5	35,5	CHEZ PADON	GPM	C2	12 h 31
DESCENTE RAPIDE	33,8	32,2	SAINT JEAN DE THOLOME		D20	12 h 36
	37,9	28,1	LA TOUR (début zone ravitaillement)		D9	12 h 42
	40,3	25,7	PEILLONNEX (Carrefour Senoche – fin zone ravit.)		D9	12 h 46
	45,0	21,0	ARPIGNY		D9	12 h 53
	47,5	18,5	FILLINGES, route chef lieu, route de la Plaine		route de la Plaine	12 h 57
DANGER	49,5	16,5	NANGY		Rte de Bonne / D1205	13 h 00
	52,6	13,4	Rte des Aiguillons, rte Boringe, rte Parchets		D903	13 h 04
DANGER	53,0	13,0	PONT DE BELLECOMBES		D903	13 h 05
	54,5	11,5	Route de Findrol, Les Rocailles		D903/D19A	13 h 07
	57,0	9,0	L'Eculaz, REIGNIER		D9	13 h 11
	59,4	6,6	ARTHAZ (Les Echelettes)	GPM	D2/D202	13 h 15
	66,0	0,0	ANNEMASSE - ARRIVEE		D1205	13 h 25
Horaires calculés à la moyenne de 39km/h						

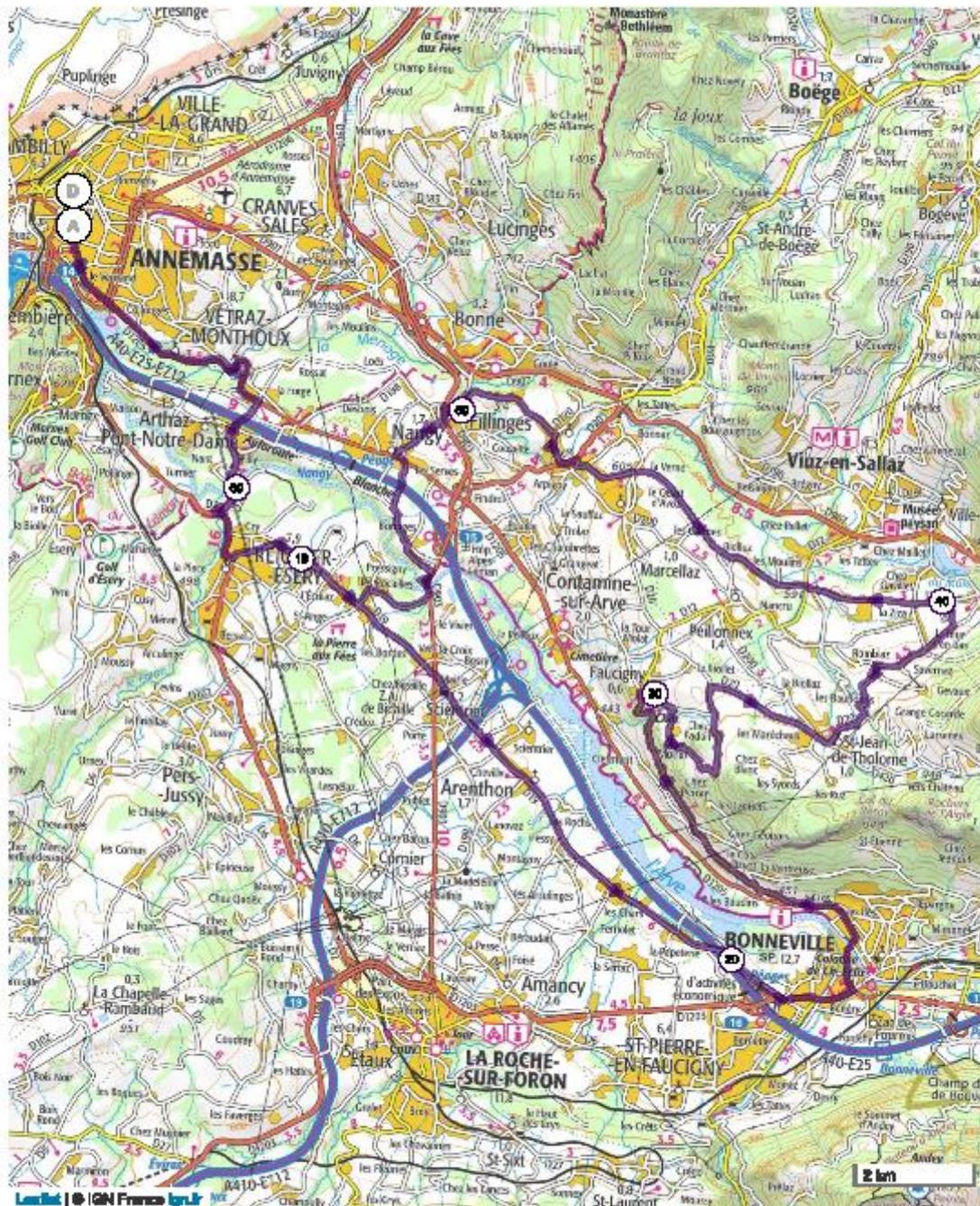
PARCOURS COURSE EN LIGNE



#1236554 | Cyclisme - Route | CDF Cadets

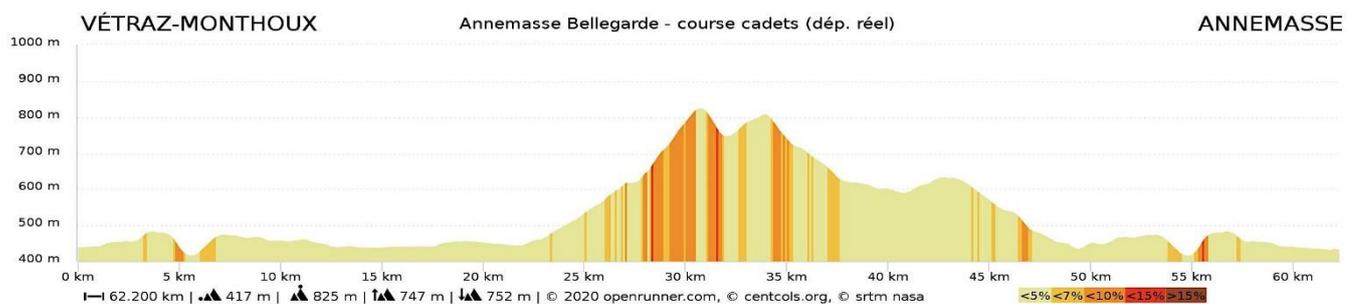
Annemasse → Annemasse

↳ 67.308 km 🏔️ 818 m 🏔️ 818 m 🏔️ 417 m 🏔️ 825 m



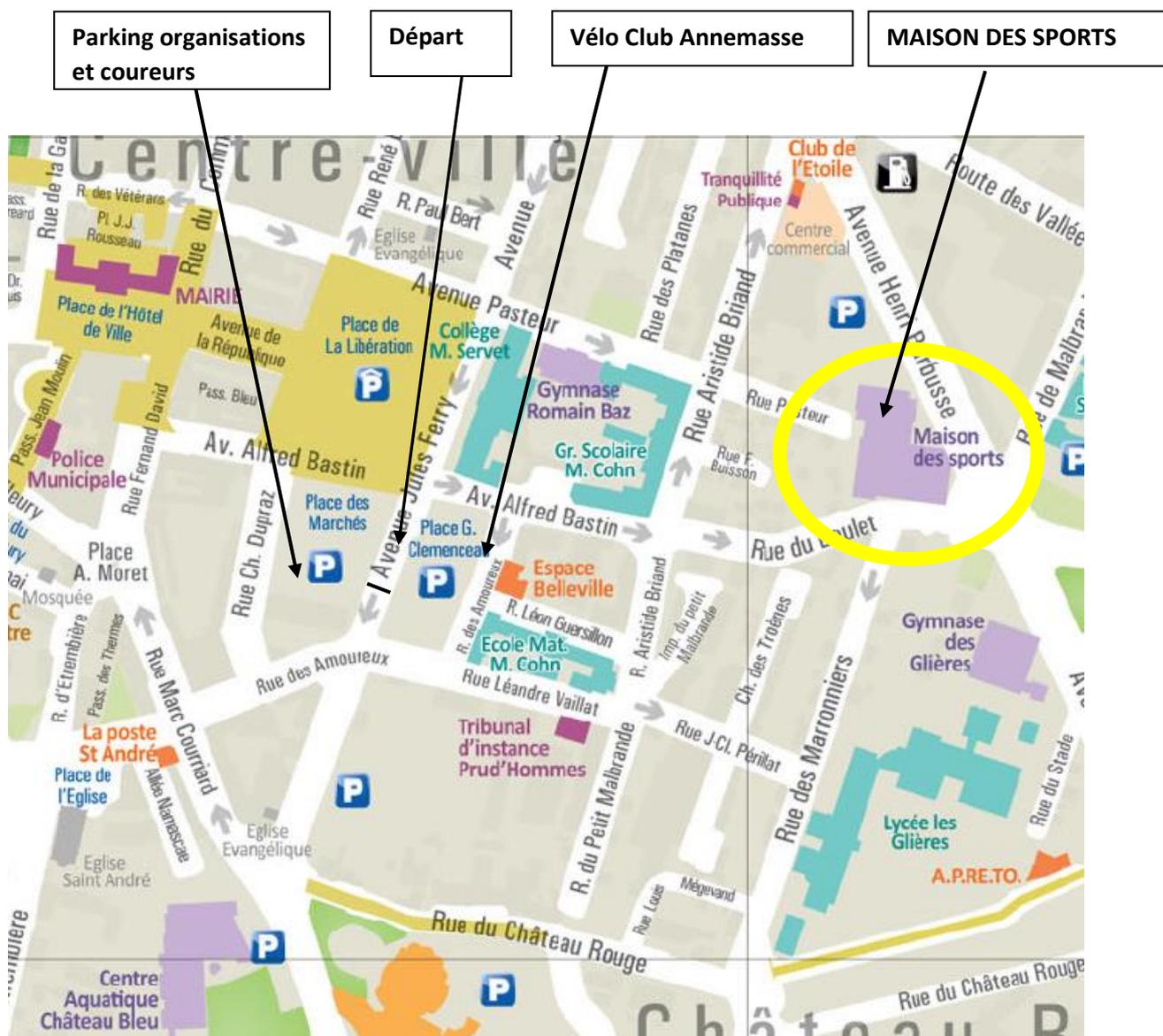
Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Il est interdit de publier ou de diffuser ce parcours en ligne ou de le réutiliser à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu.

© 2023 Openrunner

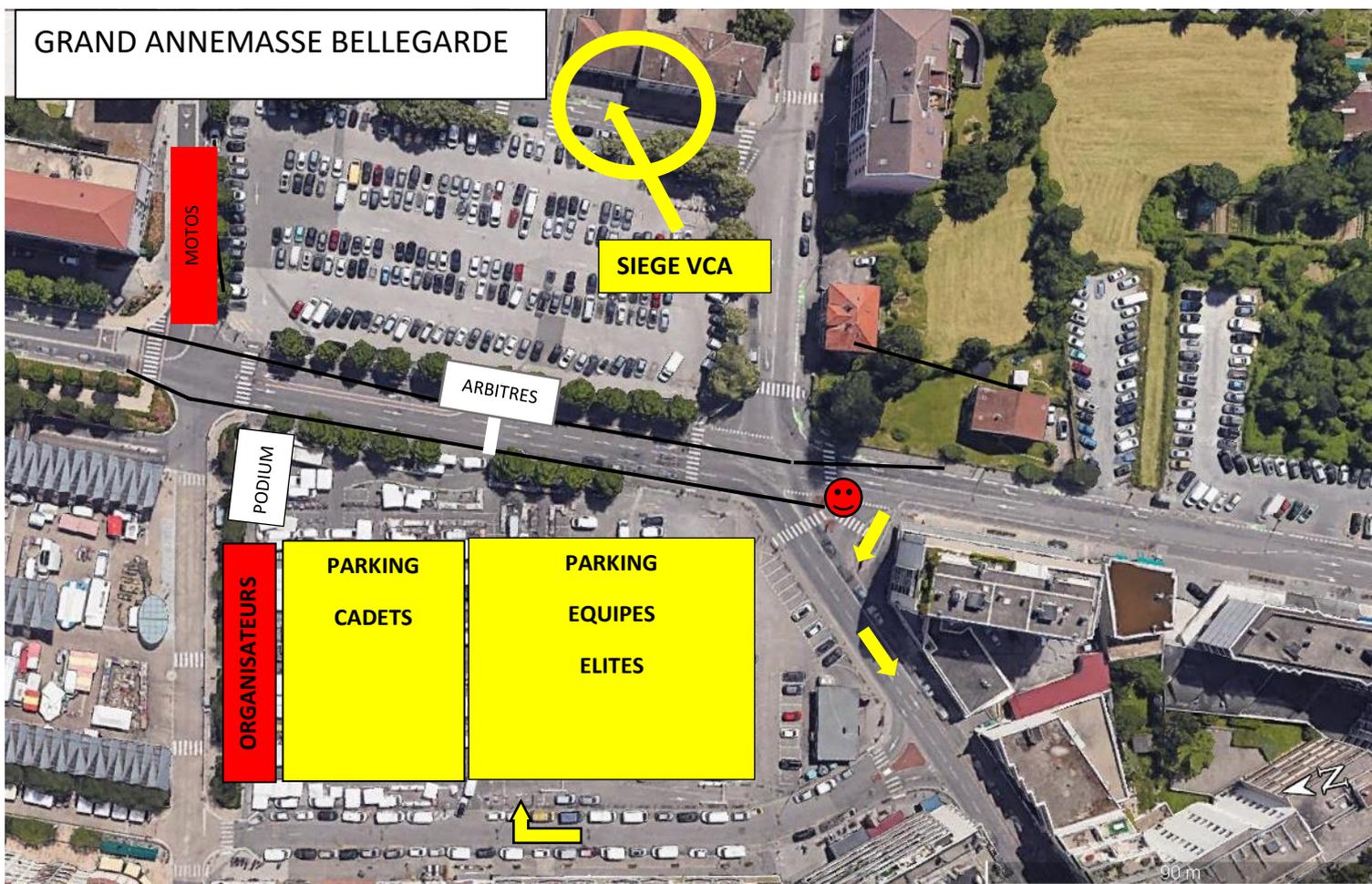


**Retour des transpondeurs au siège du Vélo Club
d'Annemasse, 14 rue des Amoureux dimanche 26 mars
après l'arrivée de la course en ligne.**

Plan d'Annemasse



Remarques : Il est strictement interdit de stationner sur le parking Libération



 Déviation directeurs sportifs

 Régulateur

Comité d'organisation

Président	Olivier Paret-Peintre
Trésorier	Joël Fasquelle Nicolas Venzin
Secrétariat	Sandrine Merzario
Sécurité	Jacques Tichon/Didier Pluvinet-Lagnie/Arthur Farlat
Départs /arrivée	Marcel Laurent
Protocole	Bruno Venzin
Intendance	Céline Gruel Fasquelle
Caravane	Gwenael Conte

Staff technique :

**Président du Collège
des commissaires**

Direction de course **Jean-Louis Michaud**

Juge arrivée

Ardoisier **Fanny Giltaire**

Informatique **"votrecourse.com"**

Speaker **Emmanuel Chaussard / Pascal Nanjou**

Motos sécurité **Jacques Tichon**

Service médical **Croix-Rouge**

Médecin **Michel Grosset Janin**

Ambulances **Société Perrollaz**

Hopitaux

CHAL Hopitaux du Léman **04.50.82.20.00**

**Un grand merci à tous nos partenaires
institutionnels**



Merci à nos fournisseurs officiels

Merci à nos sponsors officiels

Partenaire du classement du meilleur grimpeur



Partenaires du classement des sprints